

Meilleurs voeux 2023



Eau potable & changement climatique : un défi quotidien

LES AGENCES DE L'EAU

Illustration of a water treatment plant and a landscape with a sun and water.

P 6



ÉTOILE DE BESSÈGES TOUR DU GARD

Parrainage

ALLES COSTIÈRES

De la TERRE D'ARGENCE à ALES en CEVENNES DU 01 AU 05 FEVRIER 2023

1ère Etape - Mercredi 01 février 2023
GRAND PRIX de BELLEGARDE en Costières 160 km
BELLEGARDE - BELLEGARDE

2ème Etape - Jeudi 02 février 2023
GRAND PRIX BAGARD - AUBAIS 170 km
AUBAIS - AUBAIS

P 8



P 12

Votre entreprise dans le bulletin.

Plus de visibilité pour votre entreprise ?

Contactez-nous à communication@aubais.fr pour votre publicité dans le prochain bulletin municipal.



CARTE DE VISITE

50€

1/3 DE PAGE

90€

1/4 DE PAGE

70€

DEMI PAGE

110€

La commission «communication» est uniquement responsable des articles écrits par les différentes commissions municipales. Les autres textes publiés dans le journal municipal ne font l'objet d'aucune correction ni modification.

En revanche, en sa qualité de directeur de la publication du journal, Monsieur le maire veille à ce qu'aucun texte diffamant ou injurieux ne soit publié.

SOMMAIRE

État civil	2
Édito	3
Conseil municipal	4-5
Environnement	6
Zoom sur ...	6
Festivités	7
Etoile de Bessèges	8-10
Communication	11
Écoles	11
CCAS	12-13
Opposition	14
Associations	15-19
Memento	20

Directeur de la publication:

Angel POBO, Maire

Conception graphique :

Mairie d'Aubais

Crédits photos : Mairie Aubais

Couverture : Colombar

Mairie d'Aubais,
Associations locales

Impression :

Trio Impression

Tirage :

1450 exemplaires

État Civil

Naissances

Elena, Maria ENE née le 08/09/2022 à NÎMES
Roma HAUW ESCALAS née le 24/09/2022 à MONTPELLIER
Léo GELIN né le 24/09/2022 à NÎMES
Indiana SPAETH née le 11/10/2022 à MONTPELLIER
Livio, Patrick, Yvan CHASTALOFF né le 24/10/2022 à NÎMES
Paloma, Coralie, Magali SEGUIN née le 27/10/2022 à NÎMES
Paul, Jacques, Olivier FOUCAULT né le 22/11/2022 à NÎMES

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariages

Pierre-Yves, Jean CHALEYSSIN et Marlène GARANT se sont dit oui le 24/09/2022
Didier, Edmond, Yvon MOLITOR et Aurélie, Nathalie GARBY se sont dit oui le 01/10/2022
Lionel, Franck GACHON et Céline, Marie, Anaïs CRESPO se sont dit oui le 15/10/2022
Bruno, Marcel MAFFLARD et Hassana EL MAAZOUZI se sont dit oui le 27/10/2022
Pédro, Jérémy, Gaël SORIANO et Lucile MAILLEFERT se sont dit oui le 29/10/2022
Cédric, Jonathan, Hart ERRERA et Marine, Julie FONT se sont dit oui le 03/12/2022

Nos meilleurs voeux de bonheur aux heureux mariés

Décès

Danielle, Suzanne, Pierrette, Jeanne GASCOIN née DOMIN décédé le 02/09/2022 à VERNON
Josette, Madeleine CHASTAN décédé le 04/09/2022 à AUBAIS
Henri, Louis AROUI décédé le 05/09/2022 à AUBAIS
Bernadette, France MAURIN née PIET décédé le 05/09/2022 à AUBAIS
Christophe, Alain, Guy PHEULPIN décédé le 09/09/2022 à NÎMES
Fernand, Jean, Antoine, Prosper VALES décédé le 21/09/2022 à CASTELNAU-LE-LEZ
Philippe, Gabriel, Jean-Charles FRERY décédé le 04/11/2022 à AUBAIS
Solange, Maria, Victorine VIGNES née GURY décédé le 19/10/2022 à AUBAIS

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches



Meilleurs Voeux 2023

Chères Aubaisiennes, chers Aubaisiens.

L'année 2022 s'est terminée avec la 3ème édition du marché de Noël sur la Promenade ; ce fut un très bon moment de partage et de convivialité.

De nombreux exposants et associations aubaisiennes ont pu nous proposer leurs créations. J'ai une gratitude particulière pour nos enfants du Conseil Municipal des Enfants qui ont tenu un stand.

J'en profite pour remercier toutes les associations qui œuvrent tout au long de l'année en partenariat avec la municipalité pour vous proposer de multiples activités et événements,

L'année 2023 va commencer sur les chapeaux de roue. Le jeudi 2 février, notre village va accueillir l'arrivée d'une très belle étape de la 53ème édition de « L'étoile de Bessèges »

C'est une étape inédite entre Bagard et Aubais qui sera la plus longue de l'épreuve : 170 km.

Cela sera l'occasion autour de cet événement sportif majeur de partager un moment exceptionnel.

Le Conseil municipal et les agents de la mairie se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 et vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur.

Angel POBO
Maire d'Aubais

**ÉDI
TO**

Les élus du Conseil Municipal des Enfants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.



Comme vous le savez sans doute maintenant, les conseils municipaux sont filmés et accessibles par tous sur le site internet et la chaîne YouTube de la mairie. Néanmoins, après chaque conseil, les délibérations seront disponibles sur la borne numérique à l'accueil de la mairie.

Retour sur le Conseil municipal

Conseil municipal du 30 septembre 2022

Etaient présents (14 élus) :

Mesdames : Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL, Mireille SCHNEIDER, Emiliana BRANEYRE, Pilar CHALEYSSIN,
Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Cyprien PARIS, Jean-François GUILLOTON, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Stéphane DELATRE



Etaient excusés (7 élus) :

Mesdames : Hélène LAVERGNE qui a donné pouvoir à Lucie DE LA CRUZ, Carine MOLITOR qui a donné pouvoir à Antoine ROUSSEAU, Valérie MARTIN qui a donné pouvoir à Pilar CHALEYSSIN
Messieurs : Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Jean-Claude ROME qui a donné pouvoir à Richard BERAUD, Laurent TORTOSA qui a donné pouvoir à Christian ROUSSEL, Patrice CAIROCHE qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU

Etaient absentes (2 élus) :

Mesdames : Sabine GOURAT, Estelle VILLANOVA

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

- **Délibération N°68/2022** : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de la Réserve Citoyenne Départementale des Sapeurs-Pompiers du Gard
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°69/2022** : Autorisation au Maire de signer la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail aux écoles
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°70/2022** : Vote d'une subvention à la coopérative de l'école élémentaire - Cadeaux de Noël
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°71/2022** : Vote d'une subvention à la coopérative de l'école maternelle - Cadeaux de Noël
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°72/2022** : Délégation au Maire pour les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°73/2022** : Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Région Occitanie dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « La Région vous protège »
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°74/2022** : Création d'un emploi non permanent pour l'accroissement temporaire d'activité
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°75/2022** : Instauration des indemnités horaires pour les travaux supplémentaires
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°76/2022** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°77/2022** : Modification de la valeur forfaitaire de la taxe d'aménagement pour une place de stationnement non comprise dans une surface close et couverte
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°78/2022** : Décision modificative n°1 - Budget de l'eau et l'assainissement
21 votants : 20 pour, 1 abstention

- **Délibération N°79/2022** : Décision modificative N°1 - Budget principal de la Commune
21 votants : 20 pour, 1 abstention

- **Délibération N°80/2022** : Autorisation au Maire de signer un acte notarié pour constitution de servitude de passage
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°81/2022** : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et un acte authentique de vente pour l'acquisition de parcelles
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°82/2022** : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et un acte authentique de vente pour l'acquisition de parcelles
Vote à l'unanimité

- **Délibération N°83/2022** : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et un acte authentique de vente pour l'acquisition d'une partie de parcelle
Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 17 novembre 2022

Etaient présents (19 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Emiliana BRANEYRE, Valérie MARTIN, Estelle VILLANOVA

Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Cyprien PARIS, Jean-François GUILLOTON, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Jean-Claude ROME, Laurent TORTOSA, Patrice CAIROCHE, Stéphane DELATRE

Etaient excusés (3 élus) :

Mesdames : Ariane CARREAU qui a donné pouvoir à Patrice CAIROCHE, Pilar CHALEYSSIN qui a donné pouvoir à Stéphane DELATRE

Monsieur : Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE

Etait absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

- **Délibération N°84/2022** : Approbation de la mise à jour du règlement du cimetière

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°85/2022** : Remplacement d'un membre démissionnaire de la CAO

Vote à l'unanimité à main levée

- **Délibération N°86/2022** : Autorisation au Maire de signer la convention avec Festiv'Oc pour l'organisation du marché de Noël

22 votants : 18 pour, 3 contre et 1 abstention

- **Délibération N°87/2022** : Mandat spécial pour un déplacement à Paris dans le cadre du congrès des Maires

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°88/2022** : Autorisation au Maire à demander une subvention relative à l'éclairage public auprès du Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG)

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°89/2022** : Modification du budget estimatif de la nouvelle école élémentaire dans le cadre d'une demande de subvention

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°90/2022** : Tarif de prestation supplémentaire pour les travaux de branchement aux réseaux d'assainissement collectif

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°91/2022** : Acceptation de la proposition de rachat d'une chapelle et d'une concession rétrocédées à la commune

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°92/2022** : Création d'un périmètre délimité des abords sur la commune d'Aubais (monuments historiques)

Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 8 décembre 2022

Etaients présents (17 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL, Mireille SCHNEIDER, Hélène LAVERGNE, Valérie MARTIN, Estelle VILLANOVA

Messieurs : Angel POBO, Cyprien PARIS, Jean-François GUILLOTON, Christian ROUSSEL, Richard BERAUD, Jean-Claude ROME, Laurent TORTOSA, Stéphane DELATRE

Etaients excusés (5 élus) :

Mesdames : Emiliana BRANEYRE qui a donné pouvoir à Jean-François GUILLOTON, Pilar CHALEYSSIN qui a donné pouvoir à Stéphane DELATRE

Messieurs : Antoine ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Jean-Claude ROME, Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE, Patrice CAIROCHE qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU

Etait absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

- **Délibération N°93/2022** : Approbation de la mise en compatibilité du PLU avec la déclaration de projet de réaménagement du secteur Au Cluz

22 votants : 21 pour, 1 contre

- **Délibération N°94/2022** : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et un acte authentique de vente pour l'acquisition d'une parcelle

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°95/2022** : Autorisation au Maire à signer un acte notarié pour l'acquisition d'une parcelle

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°96/2022** : Demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°97/2022** : Délibération adoptant le règlement intérieur des services de la Mairie

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°98/2022** : Délibération relative à la participation à la protection sociale complémentaire des agents

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°99/2022** : Modificatif relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail pour les

agents communaux

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°100/2022** : Modification de la délibération autorisant le Maire de déposer une demande de subvention- projet nouvelle école

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°101/2022** : Attribution du marché des contrats d'assurance de la commune

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°102/2022** : Autorisation de programme et crédit de paiement pour la construction d'une nouvelle école et de commerces

22 votants : 19 pour, 3 abstentions

- **Délibération N°103/2022** : Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements - Budget Commune

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°104/2022** : Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements - Budget Eau-Assainissement

Vote à l'unanimité

- **Délibération N°105/2022** : Acceptation d'un don d'œuvres de Monsieur Claude Viallat

Vote à l'unanimité

Eau potable & changement climatique : un défi quotidien



L'eau douce est une denrée limitée et précieuse

Elle est notamment menacée par le réchauffement climatique, la diminution de la recharge des nappes souterraines, la dégradation de la qualité des eaux brutes ou encore la salinisation des aquifères côtiers. Ces événements sont autant de menaces pour l'alimentation en eau potable.

Notre commune est régulièrement concernée par des arrêtés préfectoraux de restriction d'eau de plus en plus précoces dans la saison et de plus en plus restrictifs. Le principe d'une gestion raisonnée et durable des ressources en eau tenant compte de la nécessaire adaptation au changement climatique est inscrit dans nos ambitions et réflexions municipales.

Depuis nous mettons tout en œuvre pour améliorer la situation et essayer de rattraper le retard pris pendant plusieurs années. La réparation et la préservation de nos forages, la réfection totale de la conduite d'adduction d'eau potable à nos réservoirs sont les fondations de la préservation de notre ressource. L'amélioration du réseau de distribution est une tâche plus complexe et plus lourde financièrement, mais pour cela nous avons élaboré un programme de renouvellement afin de mutualiser les coûts.

Notre ambition reste inchangée en ce qui concerne notre volonté de raccorder le plus d'administrés possible à notre récente station d'épuration qui tourne au ralenti. Nos premières actions se sont tournées vers tous les secteurs pouvant être raccordés gravitairement, mais également vers les zones identifiées par notre schéma directeur.

Or, nous avons pu constater très rapidement que notre commune avait pris beaucoup de retard dans la préservation de cette ressource et qu'aujourd'hui encore plus de 25% des volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable (AEP) n'atteignent pas les usagers. L'audit de l'état général de nos réseaux a été une de nos premières actions ainsi que la prise en compte de nos schémas directeurs. En complément, nous avons fait réaliser un bilan de nos besoins et de nos ressources pour mieux anticiper l'avenir et pour pouvoir prioriser nos grands travaux.

Dans ce contexte, nous tenions à vous remercier pour votre patience et votre compréhension pendant la durée des travaux et nous excuser de la gêne occasionnée.

ENVI-
RONNE-
MENT

Un nouveau curé

ZOOM



Le 1er septembre dernier, le père Alain Noblet a remplacé le père Sébastien Verdier à la tête de l'ensemble paroissial catholique Vergèze-Vauvert qui s'étend désormais jusqu'au Grau du Roi.

Depuis 2011, les Aubaisiens ont pu apprécier la gentillesse et la disponibilité du père Verdier. Nous le remercions pour toutes ces années passées au service des paroissiens et surtout pour



nous avoir permis de faire vivre la chapelle de St Nazaire, chère au cœur des Aubaisiens. Nous lui souhaitons de belles années au sein de la paroisse de Bouillargues.

Le père Alain Noblet sera secondé dans ses tâches par l'abbé Gérard Chassang et l'abbé Marco Andrianariso. L'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.



Octobre Rose

De bon matin ce dimanche 16 octobre, 150 personnes vêtues de rose, dont une quinzaine d'enfants, se sont retrouvées dans le parc Des Aubrys pour une bonne cause : la lutte contre le cancer du sein.

La météo mitigée n'était pas trop favorable ce jour-là, mais n'a pas découragé les participants qui sont venus, entre amis ou en famille, parcourir nos sentiers, soit 4,4 km ou 8,3 km pour les plus courageux.

Ce parcours de petite randonnée traversait notre garrigue non loin de nos sites patrimoniaux : la Chapelle de St Nazaire, le Moulin de Carrière, la Roque ainsi que le Moulin à Vent.

La participation de chacun a permis de récolter 838 €

pour la Ligue contre le cancer, soit deux fois plus que l'année dernière. Mme Audrey GROUSSET, représentant La ligue contre le cancer, était présente pour répondre à toutes les questions.

L'association « Les Roses du Gard » était également représentée. Cette toute jeune association accompagne les patients ainsi que leurs proches pendant et après la maladie. Elle est à l'initiative de la création, en janvier 2021, de la première maison de soins de support et de bien-être dans le Gard, à La Rouvière, La Maison de Rose et Olivier, qui est aussi un lieu de rencontre et de partage.

Un apéritif, malheureusement écourté par la pluie, a clôturé cette agréable matinée.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !



CULTURE
FESTIVITES

Retour sur le marché de Noël



Pour cette 3ème édition sur la Promenade et malgré le froid, nous avons pu bénéficier de quelques rayons de soleil.

Comme l'année dernière, la magie de Noël a encore opéré avec le Père Noël, les mascottes, la neige, le sapin illuminé, les chants de Noël, le vin chaud et les friandises.

L'association Festiv'Oc avait réuni près de 50 artisans créateurs et producteurs locaux. Quelques associations aubaisiennes avaient également répondu à l'appel.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la magie de cet événement et à son bon déroulement.





ÉTOILE
DE
BESSÈGES
TOUR DU GARD

...arrive à Aubais.

Le jeudi 02 février 2023, la commune d'Aubais aura le privilège d'accueillir l'arrivée de la seconde étape de l'épreuve cycliste de « l'Étoile de Bessèges-Tour du Gard ».

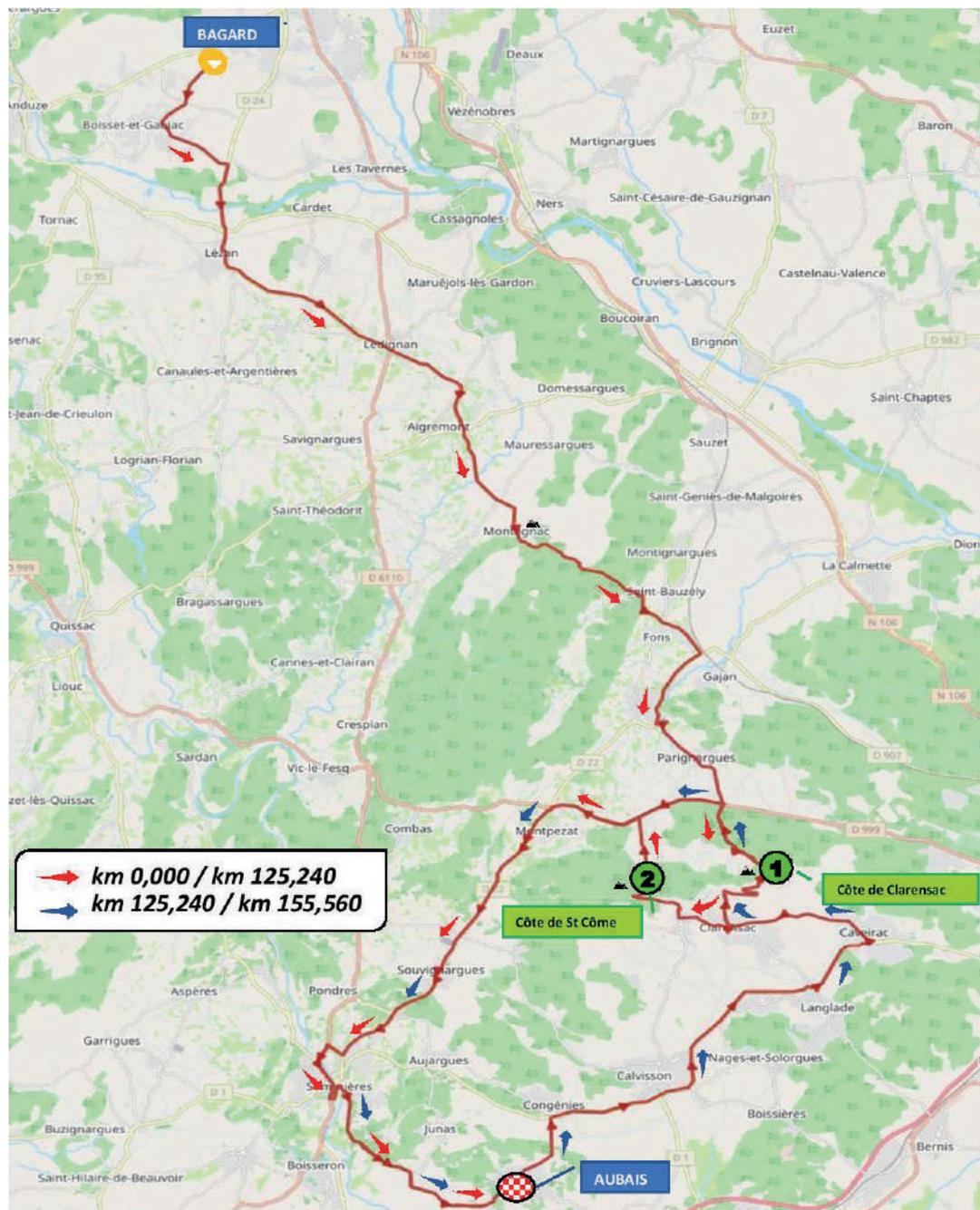
Cette 53ème édition est l'occasion pour nous de porter une fois encore notre village et ses richesses sur le devant de la scène.

Cette seconde étape de 170 km partira du village de Bagard à 12h35.

Il a été décidé par les programmeurs que la course traverserait deux fois notre village en empruntant l'avenue Émile Léonard (en direction de Congénies), avant l'arrivée.

Le premier passage arrivant de la route de Sommières se fera à 14h15 environ. Puis, après une boucle qui passera par Caveirac, Montpezat, Villevieille et Sommières, le peloton repassera vers 15h20.

Enfin, après une seconde boucle sensiblement identique à la précédente, l'arrivée se fera sur l'avenue Émile Léonard, devant la mairie, aux alentours de 16h30.



La circulation dans le village

Pour le bon déroulement de cet évènement, l'avenue **Émile Léonard sera totalement fermée à la circulation depuis le cimetière jusqu'à la rue du Temple dès le début de la journée (9h).**

Des barrières délimiteront un espace entre la route et les trottoirs depuis le cimetière jusqu'à la pâtisserie Philippe Martin afin de contenir le public lors des deux passages et de l'arrivée.

Toutes les rues du centre village qui donnent sur le parcours seront également fermées à partir de 13h30, depuis la montée du Fort, jusqu'au chemin de la Dépine.

Les seuls accès au centre du village passeront par le chemin de Junas, la rue du Nord, le chemin de la Dépine et la rue des Tonneliers.

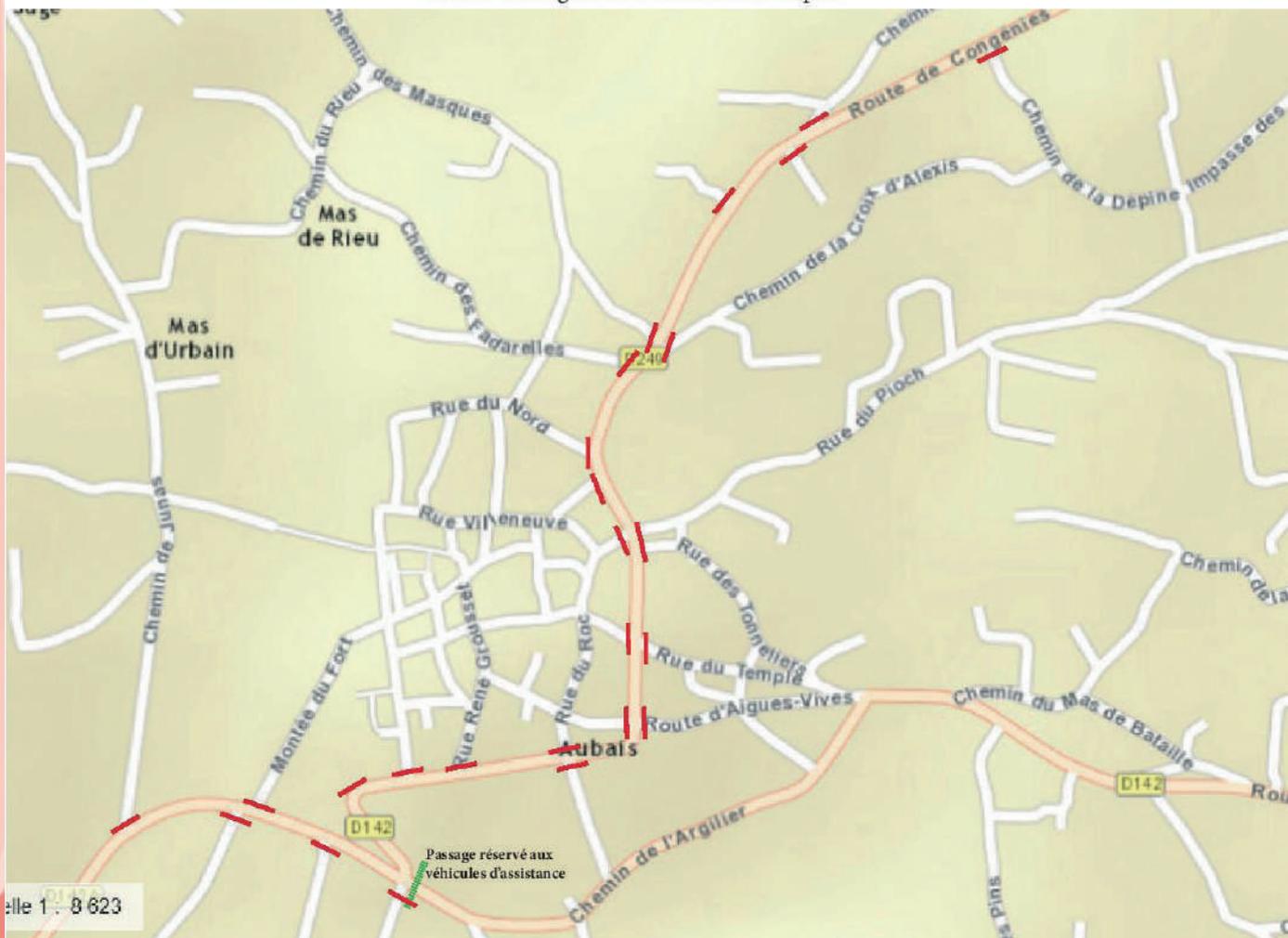
A partir de 13h30, les véhicules ne pourront plus circuler que dans le sens de la course c'est-à-dire dans le sens Sommières ----- » Aubais ----- » Congénies.

Le centre du village ne sera accessible que par la rue du Nord pour les personnes venant d'Aigues-Vives et par le chemin de Junas pour celles qui arrivent de Sommières.

Si la voie est libre au rond point de Congénies en direction d'Aubais, ils ne pourront accéder au village que par le chemin de la Dépine.

Plus généralement, tout le long du parcours entre Bagard et Aubais, une voiture de la gendarmerie nationale fermera toutes les routes donnant sur le parcours et bloquera totalement toute circulation 10mn avant le passage des coureurs.

Fermeture entre 13h00 et 17h00 - Tous les accès entre le croisement route de Gallargues et le chemin de la Dépine



La route sera à nouveau ouverte à la circulation après le passage de la voiture balai.

L'arrivée

L'épreuve étant retransmise en direct sur la chaîne «L'Equipe» (21 sur la TNT), les équipes de télévision seront centralisées sur la place du Cluz. Vous pourrez également y retrouver des stands de restauration.

La place du Cluz sera donc interdite aux véhicules à partir du mercredi 1er février 8h jusqu'au jeudi 2 février après la manifestation.

Un arrêté a été pris dans ce sens par la police municipale. L'accès au centre du village sera en conséquence sensiblement perturbé durant ce jeudi 02 février 2023.

Le parking du cimetière sera également accessible pour toutes les personnes qui souhaitent se rapprocher de l'avenue Émile Léonard afin d'assister à l'arrivée.

Les présidents des associations qui ont leur entrée sur l'avenue Émile Léonard (judo, musique, bibliothèque,

musculature, reliure, musique...), sont invités à prévenir leurs adhérents afin qu'ils se déplacent en ayant connaissance des perturbations que la course pourra occasionner.

Nous aurons besoin de positionner une quinzaine de personnes aux intersections qui verront se croiser la route du tour et les rues adjacentes du village.

Si des personnes souhaitent vivre au plus près une épreuve sportive de cette envergure, elle peuvent se rapprocher de la mairie en envoyant un mail à : festivites@aubais.fr ou bien demander le service festivités au 04 66 80 89 00

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous invitons à prendre les dispositions qui conviennent afin que chacun puisse profiter au mieux de cette journée exceptionnelle.



1. Podium d'arrivée
2. Equipes de télévision
3. Organisation

P1 et P2 - parking des équipes

EN RÉSUMÉ

Le jeudi 2 février 2023 :

L'avenue Émile Léonard et la rue Arthur Mabelly (du cimetière jusqu'à la rue du Temple) seront fermées à toute circulation à partir de 9h.

Toutes les rues adjacentes entre la montée du Fort et le chemin de la Dépine seront fermées entre 13h30 et 17h

Don de sang

VOTRE SANG A LE POUVOIR DE SOIGNER

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est indispensable pour soigner certaines maladies.

10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner des patients pour lesquels les transfusions sanguines représentent l'unique réponse thérapeutique (accidentés de la route en cas d'hémorragies, opérations chirurgicales ou accouchements difficiles, patients souffrant de cancers, de maladies génétiques, de leucémies, etc.).

Les besoins en produits sanguins sont quotidiens

La durée de vie des produits sanguins est limitée à 7 jours pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges. Cela signifie que pour garantir à chaque patient le produit sanguin dont il a besoin, le niveau de prélèvement en collecte doit être régulier.

Pour cela, la mobilisation pour le don de sang doit être quotidienne.

Quelques chiffres

- Chaque année, un million de malades sont soignés grâce au don de sang.
- Le don de sang dure 1h (dont 10min de prélèvement) et permet de sauver 3 vies !
- Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires, 150 dons dans le Gard.

- On peut donner son sang toutes les 8 semaines.

Et pourtant, seulement 4% des Français en capacité de donner leur sang le font...et seulement 2% dans le Gard !

Pour donner son sang

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, se sentir en bonne santé et se munir d'une pièce d'identité. Faites un test d'éligibilité sur notre site internet dondesang.efs.sante.fr, rubrique Puis je donner ?

A tous les habitants d'Aubais, de nombreuses collectes *sont organisées régulièrement dans vos communes voisines :

- Sommières (Salle Polyvalente, de 14h à 19h) : 09/02 ; 04/05 ; 07/09 ; 30/11.
- Calvisson (Foyer Communal, de 13h30 à 19h30) : 29/03 ; 31/05 ; 02/08 ; 04/10 ; 13/12.
- Aigues - Vives (Salle Marius Ecole, de 14h à 19h30) : 02/02 ; 06/04 ; 08/06 ; 31/08 ; 09/11.

Une collation est offerte à la fin de votre don.

*Dates indiquées sous réserve de modification et à titre d'information uniquement. Se référer au site internet dondesang.efs.sante.fr.

**CETTE ANNÉE,
OFFREZ UN CADEAU**

- 👍 Responsable
- 🇫🇷 Made in France
- ♻️ Renouvelable
- 🆓 Gratuit

DONNEZ VOTRE SANG.



INFO

Faites un cadeau qui a du sens, donnez votre sang, sauvez des vies !



SCOLAIRE

Le mot des maîtresses maternelles

Visite de la caserne des pompiers de Sommières

Tous les élèves de la maternelle d'Aubais ont eu la chance d'être accueillis par les pompiers de Sommières et de pouvoir visiter la caserne.

Ils ont pu découvrir les différents camions, leurs fonctions et surtout comprendre et visualiser les différentes missions des pompiers.

Ils sont ressortis de cette visite les étoiles plein les yeux : merci les pompiers !





Remise de chèques aux sinistrés et remerciement aux pompiers

CCAS



Suite à l'incendie qui a touché notre village, le CCAS a reçu plusieurs dons pour un montant total de 9020€.

Lors des Jeudis d'Aubais, l'asso CCAS (Comité culturel d'animation sociale) avait organisé une tombola au profit des sinistrés en partenariat avec Festiv'Oc qui a rapporté 3000€. La commune de Villetelle a voté une subvention exceptionnelle de 5000€. Des dons anonymes pour un montant total de 1020€ étaient arrivés en mairie. Le conseil d'administration du CCAS a décidé de redistribuer l'entièreté de la somme entre les entreprises qui ont perdu leur matériel dans l'incendie et la réserve citoyenne.

Ce jeudi 1er décembre, en présence du sénateur Laurent Burgoa, une cérémonie a été organisée pour remercier les

sapeurs pompiers, la gendarmerie et les bénévoles pour le formidable travail accompli le 31 juillet dernier et les jours qui ont suivi.

L'occasion pour le Maire, le conseil municipal et le CCAS de remettre à Mme Montero, M et Mme Guidotti, M Mouillor et M Griveau un chèque de 1700€ chacun. Un chèque de 2220€ a été également remis à la réserve citoyenne, association constituée de sapeurs pompiers retraités bénévoles, qui assure la logistique alimentaire de nos pompiers en intervention.

L'association est financée par des subventions du département, malheureusement insuffisantes. Très ému, Thierry Valette, le président, a remercié le Maire et le conseil municipal. Il a également précisé que c'était la première fois que l'on pensait à eux. Il a terminé en ajoutant que ce don servirait à fournir aux équipes des vêtements professionnels.



Les 4 pompiers blessés étaient également présents avec leurs collègues des centres de secours de Vauvert et de Sommières.

La boîte à urgences



N'hésitez pas ! Elle est toujours disponible auprès du CCAS !

Par téléphone au 04 66 80 89 07

Par mail : ccas@aubais.fr

En mairie : 11, avenue Émile Léonard

Une petite boîte dans le frigo pour sauver une vie

Patient à haut risque vital : démarches à suivre pour être informé en cas de coupure électrique

En tant que patient à haut risque vital (si vous êtes sous respirateur artificiel ou si votre enfant est sous nutrition parentérale), vous bénéficiez d'un service d'information particulier en cas de coupure électrique programmée ou accidentelle. La demande d'accès à ce service est à réaliser auprès de l'ARS,

Qui peut bénéficier de ce service ?

Le dispositif d'information particulier des patients à haut risque vital (PHRV) a été conçu en 1997. Il s'adresse :

- aux patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour.
- aux enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile.

En quoi consiste le dispositif d'information

particulier? Les patients à haut risque vital inscrits auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) bénéficient d'un service d'information particulier :

En cas de coupure imprévue - Vous disposez d'un numéro de téléphone dédié que vous pouvez composer afin de connaître la durée probable de la coupure, vous permettant (ou votre entourage) de vous organiser.

En cas de coupure programmée - Lors de manœuvres obligeant le service de

distribution d'électricité à réaliser une coupure électrique programmée (travaux, etc.), le service de distribution vous prévient individuellement, par courrier, cinq jours à l'avance. Vous êtes informé de la date et de l'heure prévisionnelles de la coupure afin d'être en mesure de prendre les dispositions appropriées.

En cas de campagne de délestage électrique - Des tensions sur le réseau électrique pourraient survenir cet hiver, c'est pourquoi d'éventuelles opérations de délestage électrique pourraient avoir lieu afin de préserver l'intégrité du réseau. Il s'agit de coupures déclenchées par les Agences de Conduite Régionales d'Enedis et les autres établissements locaux de distribution (ELD) organisées

avec une rotation géographique par tranche de 2 heures pour limiter l'impact de consommation d'électricité durant les pics de consommation : 8h-13h / 18h-20h.



Ces coupures surviennent uniquement en cas de fortes tensions sur le réseau électrique, lorsque le système ne parvient pas à répondre à tous les besoins. Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires mises en œuvre en dernier recours (le jour J) pour éviter une panne de grande ampleur.

Dans le cas d'une procédure de délestage, les délais d'information sont raccourcis. En cas de signal « Ecowatt rouge », les gestionnaires de réseaux d'électricité prendront contact avec vous par téléphone pour s'assurer de la bonne connaissance du signal « Ecowatt rouge », trois jours, puis si nécessaire, deux jours avant et la veille de la coupure annoncée.

L'ARS se coordonnera avec les gestionnaires de réseaux d'électricité pour anticiper et vérifier que vous ayez une alimentation électrique autonome et suffisante supérieure à deux heures dans le cas où votre adresse se trouve dans un secteur coupé.

Quelles sont les démarches à effectuer pour s'inscrire ?

L'inscription est à votre initiative (ou de votre représentant légal) et doit se faire selon les modalités suivantes :

Etape 1 - Demande d'inscription

Télécharger ou demander à votre CCAS et remplir les 2 formulaires suivants :

- Cerfa n°10401*02 - Demande d'information particulière
- Cerfa n°10402*02 - Certificat médical

Etape 2 - Envoi des formulaires

ARS Occitanie
Délégation départementale du Gard
6 Rue du Mail
30 900 NÎMES
Téléphone 04 66 76 80 00

Etape 3 - Votre demande est instruite par l'ARS Occitanie

Etape 4 - En cas d'avis favorable

Les distributeurs d'énergie sont informés par l'ARS. Ils effectuent ensuite les repérages de réseaux nécessaires et vous informent que votre demande a bien été prise en compte.

Etape 5 - La demande est faite pour un an et doit être renouvelée selon la même procédure

CCAS

BONNE ANNÉE !!!!!!!

Nous espérons que l'année 2023 sera placée sous de meilleurs auspices. Que l'on nous épargnera tous les maux que nous avons connu récemment. Que les conflits cessent, que nos traditions soient préservées, que la vie, et particulièrement à Aubais, soit douce.

**OPPO
SITION**

AUBAIS, AU PALAIS DES MAIRE-VEILLES

Nous nous sommes opposés à la énième convention signée avec Festiv'Oc. Les jeudis d'Aubais, c'est très bien alors pourquoi ne pas laisser la place, au moins pour Noël, à une association aubaisienne désireuse d'organiser cet événement ? Le 29/07/2022 on nous a indiqué que le choix de Festiv'Oc était

motivé par son réseau dans le monde du show-biz qu'elle serait en mesure de faire venir à Aubais, Mister.....Julien Doré.

Le bouclier de Brennus, en l'absence de tout joueur du MHR en 2022. Pour 2023, le trophée que Julien Doré a reçu lors des Victoires de la musique en 2015 ?

Le 29/07/2022 la municipalité indique qu'elle va lancer un appel à candidatures pour la tenue des buvettes lors des divers événements. Fêtes votives comprises ! Espérons que l'association retenue soit aubaisienne. Circuit court ou court-circuit ?

Toute mairie espère commerces et entreprises car source de recettes supplémentaires. Un signal positif pour encourager les implantations serait le bienvenu.

Les maire-veilles :

29/09/2022 : délibération afin d'augmenter les taxes d'aménagement de quelques euros, notre maire indique « vous l'avez compris, on cherche de l'argent »

17/11/2022 : les raccordements individuels à l'assainissement collectif se développent à Aubais (et c'est bien), on revote pour augmenter le prix du raccordement de 29 €.....

17/11/2022 : lors de la ½ heure citoyenne et au sujet du double vitrage qui avait été promis à l'école : notre maire indique que c'est impossible, faute de budget.

Et enfin, à la réunion publique du 27 juin 2022, concernant le PLU, au sujet de la mobilité douce (dans le programme). Pas de budget pour lancer.....l'étude de faisabilité.

Le palais est prêt à vous accueillir. Des fissures sont apparues ayant eu pour conséquence de devoir déménager quelques classes en urgence. Le 17/11/2022, nouvelle maire-veille : « c'est la faute de l'ancienne municipalité » !!!!!!! Refrain habituel. No comment.

Le 17/11/2022 le maire se targue d'avoir mené plus de 50 actions, faits (sans avoir tenu tous les engagements de son programme) contre moins de 10 lors du dernier mandat. Il semblerait qu'Aubais soit à bout de souffle. Etaient-elles toutes essentielles, utiles ? Pour quel coût ? Le pétassage suffira-t-il ?

Nous devrions parler finances lors de notre prochain rendez-vous. Assisterons-nous à la fin d'un « compte de faits » ?



Depuis 2005

Vente et dépannage de matériel informatique à domicile,
pour les professionnels et les particuliers

INFORMATIQUE

SAUVEGARDE SYSTEME - RESEAU - SERVEUR - MAINTENANCE - DIAGNOSTIC RAPIDE - DEVIS GRATUIT

04 66 53 59 17

www.pcrecousse.com

30250 Aubais

L'association Familles Rurales d'Aubais est heureuse de vous souhaiter une belle année 2023 avec ce joli visuel.

Vous y verrez nos trois professeurs qui chaque semaine donnent des cours dans notre village.



- Agnès, au piano, à la fin d'un cours donné dans la salle de musique. Elle y donne aussi chaque mercredi des cours de chant. (06 25 08 25 38)
- Nicolas, à la guitare, lors de l'audition de fin d'année qui s'est déroulée en plein air en juin dernier. Il donne aussi des cours d'éveil musical, les mardis et les jeudis. (06 42 99 59 00)
- Agathe, au stand « Familles Rurales » lors du forum des associations. Elle anime deux ateliers de théâtre les lundis, l'un pour les enfants et l'autre pour les adultes. (06 14 82 70 70)

**Pour tous les cours adultes, il est possible de commencer en cours d'année.
Alors ? Vous vous lancez en 2023 ?**

**ASSO
CIATIONS**



Judo Club

*Bonne reprise au
judo club !*

Les cours ont repris début septembre, nos sportifs ont répondu présent et les effectifs sont conséquents aussi bien pour les cours de judo que pour celui de gymnastique senior.



Du côté des résultats en compétition, les aubaisiens ne sont pas en reste :

- Les benjamins et les minimes étaient au Vigan le 12 et 13 novembre pour la Pre journée du championnat départemental. **Tristan André** termine médaille d'argent chez les -55kg, **Étienne Rossignol** fait de réels progrès et se hisse à la 5eme place des -38kg. **Enzo Barrandon Puech** décroche la médaille de bronze des -60kg pour sa première participation. Enfin, **Lucas Grange** réalise un sans-faute et obtient la médaille d'or des -42kg!

- Les filles se distinguent aussi ; **Talya Buekenhoudt** se classe 3^{ème} en -52kg et **Morgane Furet** termine championne du Gard des -40kg!

- Chez les cadets, **Lucas Gouillart** combattait au tournoi international de Nîmes. Il remporte un combat puis s'incline dans cette compétition relevée. **Yann Douaouia** continue son chemin vers la ceinture noire en marquant 30 points supplémentaires lors des sho dan de Narbonne et Avignon ! Belle progression !

- **Matahi Bonnet Baurand, Apolline Bonnefoux, Talya Buekenhoudt, Paul Azam et Baptiste Macaluso** ont été bénévoles au tournoi international de Nîmes . Leur participation a été grandement appréciée.

Ces bons résultats et la dynamique sont prometteurs pour la suite de la saison !

Nous organisons notre animation de Noël le mercredi 14 décembre pour terminer l'année par un moment de partage et de convivialité autour du tatami.

Le JCA vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023 et vous donne rendez-vous avec

- Un stage multisports du 24 au 26 avril
- Un inter-clubs le 13 mai
- La remise des médailles en juin, la date restant à préciser (18 ou 25 juin)



L'association des Patrimoines d'Aubais

Les journées du Patrimoine

Ça vous a plu ? Nous aussi !

Les Journées européennes du Patrimoine le 17 et 18 septembre 2022 ont été un superbe succès à Aubais. L'occasion nous est offerte de transmettre un message de remerciements à tout le public venu très nombreux au pavillon central et aux salles voûtées du Château, à la Maison des Patrimoines et à la Métairie.

Quel plaisir de constater ce bilan très positif avec près de 800 visiteurs dans ces lieux : une telle abondance est considérable pour notre jeune association. Mille mercis à vous et à votre présence !

Suivant un programme établi en partenariat avec la Mairie d'Aubais, l'Essor Aubaisien et les amis de St-Nazaire, le public a profité de ces festivités riches en événements.



Vous avez pu croiser pas moins de 25 personnages costumés animant ces deux journées. L'animation collaborative de Myriam Andreoletti a rendu possibles les ateliers chapeaux (très appréciés des visiteurs), le lieu ressource de la Maison des Patrimoines, des déambulations et des tableaux vivants de personnages d'époques, et la coordination de toutes les mains de fées: Marika, Dominique Raynaud pour le Foyer René Trial (que nous saluons), Guylaine, et toutes celles qui ont été présentes durant de longues semaines pour la confection des costumes.

87 personnes ont suivi la visite de la Métairie Gruvel commentée par François Lavergne: une première, permise par les propriétaires que nous remercions.



Un remerciement particulier à monsieur Claude Raynaud, une référence du CNRS, ayant animé une conférence passionnante avec François le samedi.



Les deux conférences du samedi et du dimanche de Mathias Baron-Martel ont rassemblés 110 personnes. En habits du Marquis Charles II de Baschi, Mathias a partagé

ses riches découvertes sur la généalogie des familles seigneuriales d'Aubais aux archives départementales.

Nos vidéos projetées dans la salle du taureau ont été appréciées dont la toute nouvelle sur la visette de l'escalier suivant une idée originale, un scénario et la conception de François Lavergne (et l'aide de Romain Hernandez pour les prises de vue et le montage).

Le groupe Événementiel par ses réflexions, son enthousiasme, ses propositions et sa motivation a été au rendez-vous pour le plus gros événement de l'AdPa de l'année. Le trio composé de Isabelle Pobo, Alain Augagneur et Josiane Renier a su jouer sa partition tout au long de l'été pour la préparation du programme, l'interface avec la Comex et les partenaires, les permanences aux salles voûtées et toute la logistique englobant les moindres détails dans pareil événement, avant, pendant et après.

Nous sommes ravis des très bon retours des visiteurs sur les expositions (métiers de la viticulture, blasons et noms d'Aubais à travers les âges, petits secrets de garrigue et dons des Aubaisiens) et des ateliers confection de chapeaux et blasons très appréciés (des petits et grands). Josiane Rénier et William Gelis ont présenté leurs expositions respectives sur la faune et la flore et le monde viticole qui ont été très appréciées et particulièrement à propos pour cette année du "Patrimoine Durable".

Les lectures improvisées en déambulation du samedi avec Mamette la "Réboussière" (Myriam Andreoletti) et le "freluquet" Pierre Prion (Frédéric Jean) ont donné vie aux anecdotes de la Chronologiette sous la plume du fameux secrétaire du Marquis. Deux très bons moments de partage avec le public accompagnés de nos bénévoles costumés Edouard puis Antoine pour le décor, et aussi Marion à la flûte.



La visite commentée du Château du dimanche a rassemblé près de 70 personnes. Corinne Jean a commenté les éléments remarquables d'architecture et de l'édifice au temps du Baron Louis



de Baschi puis de son fils le Marquis. En costume de la servante «Isabeau Delort», cette visite du dimanche a offert le clou du spectacle avec un lieu inédit et prometteur : la cuisine du Château ! Le tableau des costumés attablés était réussi avec Sophie, Natalia, Étienne et Edouard. Le travail de préparation avec Angélique et François et l'accord de la famille Raynaud, que nous remercions chaleureusement, ont été déterminants.

Nous remercions la Mairie, élus et fonctionnaires, et la Comex festivités pour leur confiance dans notre association, leur soutien dans nos projets et pour avoir permis aux visiteurs de profiter une dernière fois des œuvres de l'exposition Saytour/Viallat dans le pavillon

Projet 2023 – Enr'Aubais d'Histoires

En début d'année 2022, l'Association des Patrimoines d'Aubais (AdPA) a participé à l'appel à projets lancé par les caisses de retraites regroupées sous l'appellation « Cap Prévention Seniors ».

Les actions proposées devaient s'adresser aux retraités (jeunes et moins jeunes) et couvrir le thème très large du « Bien vieillir ».

Enr'Aubais d'Histoires comporte 3 phases :



« Passeurs de mémoire » : recueil de souvenirs des personnes les plus anciennes du village et réalisation d'un atelier commun avec les enfants,

« De fils en aiguilles – atelier chapeaux recyclerie » : reprise de l'atelier couture proposé en début d'année par le Foyer Trial dans l'objectif de constituer un groupe de personnes costumées encore plus important lors des prochaines Journées du Patrimoine –

Développement d'un atelier chapeaux et robe en papier : avec l'artiste plasticienne invitée Catherine Cappeau, assistée de Myriam, projet de création d'une robe collective faite par les personnes âgées et les enfants avec pour finalité de l'exposer lors des JdP et d'envisager un défilé avec les créations papier. Cet atelier sera réalisé en lien avec les enfants de l'école et du centre de loisirs.

«Génération trait d'union» : Proposer un circuit de découverte des monuments et lieux emblématiques du village (personnes âgées et enfants) sous forme de jeux, d'énigmes, etc.

Les multiples implications de ce projets nous ont conduits à proposer un partenariat à différents partenaires de la commune? Des réunions vont être programmées en janvier pour constituer les différents ateliers.

C'est une belle opportunité pour l'AdPA qui va ainsi pouvoir RASSEMBLER, RÉUNIR, ÉCHANGER, VALORISER et TRANSMETTRE conformément aux principes fondateurs de notre association.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 janvier 2023 à 17h au foyer municipal pour notre assemblée générale.

Pour en savoir plus, notre site internet : www.patrimoinesaubais.com

Si vous souhaitez plus de précisions et/ou avez envie de nous rejoindre, contactez : patrimoinesaubais@gmail.com

central du Château, grâce à nos bénévoles ayant tenu les permanences de l'escalier, côté Plan et côté pré.

Nous espérons que vous avez pris beaucoup de plaisir. Nous nous sommes beaucoup amusés. Nous retenons tous les merci et les applaudissements de tous les spectateurs tout au long du week-end. Nous retenons les étoiles dans les yeux des visiteurs qui restent fascinés par le Château et notre patrimoine. Nous retenons le sourire sur tous vos visages tout au long de ces deux jours.

Et pour tout cela, nous remercions tous ceux qui ont contribué à faire de cette édition une très belle réussite collective, grâce à l'investissement durant de longues semaines des nombreux bénévoles de l'Association des Patrimoines d'Aubais que nous tenions à remercier très chaleureusement.



Après étude des 150 dossiers réceptionnés, le Conseil d'Administration de Cap Prévention Seniors a fait connaître sa décision au mois de septembre dernier.

Le projet Enr'Aubais d'Histoires, bâti autour de la notion de patrimoines, et basé sur le lien social, la transmission des savoirs et de la mémoire ainsi que sur le lien intergénérationnel a été retenu et subventionné.





Les amis de Saint Nazaire

Journées du Patrimoine 2022

Lors des journées du patrimoine, la Chapelle de Saint-Nazaire avait ouvert ses portes le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022, pour offrir aux visiteurs une exposition d'icône réalisées par les religieuses de la maison de Béthel (Pont Saint Esprit), plus particulièrement Sœur Marie Josyane dont le talent artistique a permis la réalisation de ces icônes, et Sœur Marie Bosco qui a mis en forme les documents calligraphiés portant tous les explications sur les origines et les différentes étapes de la création de ces oeuvres.



Plus de 240 visiteurs sont repartis enchantés.

Aussi nous remercions ces religieuses qui en plus de leurs activités ont en charge l'Association Louis Toussaint Dassy, créée en 1994. Cette association, régie par la loi 1901, prend en charge des enfants et des jeunes éprouvés par un handicap et elles les reçoivent les week-end et pendant les vacances scolaires afin de soulager les parents ou les familles. Certains les ont même accompagnées jusqu'à la Chapelle.



Merci de votre visite et à très bientôt pour de nouvelles rencontres.



Aubais 2000

Cette année, le voyage aura lieu dans le pays maconnais les 14,15 et 16 avril 2023.

Les amis d'Aubais

Le pique-nique d'automne



Quelle belle journée ce lundi 9 Novembre 2022 !

Le club avait organisé son pique nique automnal . Comme toujours , les dieux étaient avec nous car la journée s'est déroulée dans les meilleurs conditions : beau ciel bleu, température 21 degrés et un soleil radieux !!!!



Un groupe de marcheurs s'est vu offrir un petit déjeuner de luxe par Denise et Régis Aigon , place du château . Largement rassasiés, le groupe est parti se promener dans les bois pendant 2 heures.

Vers 11 heures le groupe de non- marcheurs s'est joint à nous au Moulin de Carrière , où Denise et Régis avaient installé tables et chaises en vue du repas. Les choses sérieuses ont débuté par l'apéritif ,le vin blanc et rosé avaient été mis au frais en prévision (nous avons consommé avec modération). Les chefs d'EKO FOOD ,Frank et Nancy Bonnet, ont concocté un repas de Roi , entrée, plat , fromage et dessert , pour les 42 convives présents.

La journée s'est déroulée sous les meilleurs auspices et nous avons apprécié ces bons moments de convivialité au regard de la période précédente passée confinés à cause la pandémie.

Pour votre information, l'assemblée générale du Club aura lieu en Février. Nous comptons sur votre soutien à cette occasion.

Pour les personnes intéressées par le club , merci de contacter Madame Yolande Challier au 06 18 57 91 14.



C.A.M.A.V.A

Une nouvelle étape !

Ahmad et Basem, les deux jeunes syriens que notre collectif a accueillis à Aubais en mai 2019, ont déménagé à Nîmes début octobre.

Une fois franchies les étapes administratives avec le soutien des membres du collectif, ils souhaitaient s'installer dans une plus grande ville leur offrant l'autonomie pour leurs déplacements et la proximité de nombreux services.

Il a fallu plusieurs mois et de nombreuses démarches pour réaliser ce projet, et c'est l'association Habitat et Humanisme, qui en plus de la location d'un appartement en plein centre de Nîmes, leur fournit un accompagnement vers l'autonomie.

Ahmad et Basem sont heureux de cette nouvelle situation et ils débutent en décembre une formation de 5 mois d'apprentissage du français.

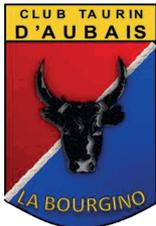
Nous restons en contact avec eux, ainsi qu'avec Anisa et Palwasha, les deux femmes afghanes accueillies à Aubais en septembre 2021 qui sont maintenant à Montpellier.

Notre collectif aide actuellement le collectif voisin de Vergèze-Codognan dont les besoins sont importants puisqu'il accueille trois familles monoparentales avec enfants, et cinq jeunes mineurs isolés (cours de français, accompagnements aux restos du cœur, aide au quotidien...).

Rendez-vous pour notre loto de soutien le dimanche 29 janvier à 18h30 à Aigues-Vives, et pour en savoir plus ou nous rencontrer : collectif@gmail.com



Club taurin La Bourgino



Le 15 octobre, afin de remercier nos sponsors et de partager un moment convivial avec les sociétaires, nous nous sommes retrouvés au Foyer autour d'un apéritif dînatoire. Nous avons passé une agréable soirée.

Le 2 décembre, c'était l'assemblée générale du Club, suivie par le traditionnel pot de l'amitié.

L'équipe s'est enrichie de 2 nouveaux membres, elle est donc maintenant constituée de Norbert ACCARIES, Éric BAFALIE, Fabien BAFALIE, Ludovic BAFALIE, Didier COMBE, Michel COMBE, Thibault COMBE, Thomas COMBE, Marius GACHON, Maxime HAUW, Christine LECLERC, Lionel LOPEZ, Edmond LOUIS, Valérie MARTIN, Yves MARTIN, Ludovic MASSY, Samuel MASSY, Noé MASSY, Mario ROUMIEUX et Jérémy TUCCILLO.

Le 17 décembre, nous avons organisé un loto. Les lots bien garnis ont été appréciés par les nombreux participants. Merci à tous ceux qui se sont déplacés.

Au mois de février, le 10, c'est à une soirée films/vidéos et un repas au Foyer que vous serez conviés.

Et cette année, nous espérons innover avec des encierros les 4, 11 et 18 février, sur un lieu clos autre que le plan. Le projet est en cours d'élaboration, à confirmer ultérieurement. De bons moments conviviaux en perspective ! Au plaisir de vous retrouver !

Sociétaires si vous ne recevez pas encore nos informations par mail, envoyez-nous un message sur clubtaurinlabourginoaubais@gmail.com, nous vous rajouterons.

Les membres du bureau du Club Taurin La Bourgino vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2023 ;



MEMENTO

URGENCES - Qui appeler ?



06 15 45 34 47

E-Mail : police.municipale@aubais.fr

A partir de 18h30 et 7j/7

Police intercommunale au 04 66 53 25 51

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES

BOURQUARDEZ Stéphanie	04 66 77 11 68
LUCAS François	04 66 77 11 68
SARRUT Sylvestre	04 66 80 72 07

DENTISTES

BRES Céline	
NUNES Claire	04 66 80 70 14
TRAVAUX Ariane	

MASSEURS - KINESITHEAPEUTES

LE DOUCEN Michaël	
ROUQUETTE Audrey	04 66 80 14 94
VEZINET Muriel	04 66 80 77 87

INFIRMIERES

COPP Sylvie	06 75 87 08 99
FERRES Montserrat	04 66 35 22 50
GALTIER Adeline	06 69 00 69 31
MARION Nathalie	04 66 80 70 50
PHILIPPINE Harmony	
LAURENS Kelly	07 83 57 98 25
QUITTET Corinne	06 24 48 23 51

OSTEOPATHES

LOVETRI Margaux	07 78 38 05 48
LE DOUCEN Michaël	
ROUQUETTE Audrey	04 66 80 14 94

ORTHOPHONISTE

REMMEAU Clémence	07 80 00 83 31
------------------	----------------

PSYCHANALYSTE - PSYCHOLOGUE

AYET Anne-Claude w	06 29 23 78 03
HOFF Brigitte	06 80 23 51 91
LAMBERT Sandrine	06 38 13 83 68

PHARMACIE



04 66 80 72 42
Lundi au vendredi
8h50 à 12h30 et 14h30 à 19h30
Samedi - 8h50 à 14h



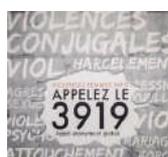
Gendarmerie



Pompiers



Samu



EN CAS DE PROBLEMES



Eau potable

- Service Client : 04 30 62 10 00
- Dépannage : 04 30 62 10 08

Eaux usées
!!! CHANGEMENT !!!
04 67 82 56 72
7j/7 24h/24



Téléphone/internet

Contactez le Service Client ou
Dépannage de votre opérateur



Dépannage serrurier
07 77 95 40 56



Gaz
0 810 433 030



Electricité
09 72 67 50 30

Vie Quotidienne

MAIRIE

11 Avenue Émile Léonard CS 40002
30250 AUBAIS cédex
Tél : 04 66 80 89 00 - Fax : 04 66 80 23 54
E-Mail : contact.mairie@aubais.fr
Lundi-mardi-mercredi-vendredi :
8h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : 8h à 12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNY VISTRE - VIDOURLE

Tél : 04 66 35 55 55
Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 9h-12 et 14h-17h

LA POSTE

Lundi-Jeudi-Vendredi - Samedi :
9h à 12h
Mardi 9h30 à 12h
Fermée le Mercredi
Levée du courrier, tous les matins à 10h
Tél : 04 66 73 18 60

ORDURES MÉNAGÈRES

Bac vert : mardi et samedi matin
Bac jaune : jeudi matin

DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30
Fermée le mardi

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 66 80 70 38
Mardi, jeudi de 16h30 à 18h
Samedi de 17h à 18h

MARCHE

Sur la Place du Cluz le mardi :
de 8h à 12h30

CRÈCHE «AUBAISBY'S»

Tél : 04 66 80 79 23

ECOLE MATERNELLE

Tél : 04 66 80 89 09
Décharge directrice : le mardi

ECOLE ELEMENTAIRE

Tél : 04 66 80 89 08
Décharge directrice : le mardi

MAISON DE RETRAITE

Les Mazets de l'Argilier
Tél : 04 66 73 63 20

NOTAIRE

2 Avenue Emile Léonard 30250AUBAIS
Tél : 04 66 80 60 80 - Fax : 04 66 80 22 07
E-Mail : henri.roquefeuil@notaires.fr

PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Alain NOBLET
Tél : 04 66 53 28 47

EGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Violaine MONE - Calvinsson
Tél : 04 66 72 09 78
Pasteur Iris SINGER - Aujargues
Tél : 04 66 53 12 81